

**Identification de l'emploi**

|   |  |
|---|--|
| N° de l'emploi : 0289<br>Nature de l'emploi : MCF<br>Section CNU : 11 | Composante : Lettres et Langues<br>Equipe de recherche : Interactions Culturelles et Discursives (UR 6297) |
|---|--|

**Situation de l'emploi**

|  |   |
|--|---|
| V : vacant<br>Date de la vacance : 01/09/2024<br>Date de la prise de fonction : 01/09/2025 | Article de référence : 26-I-1°<br>(Articles 46 et 26 du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié) |
|--|---|

**Profil général**

**Littérature anglophone**

**MOTS-CLES** (10 maxi dans liste jointe) : Littérature anglophone, traduction

**Descriptif en anglais :**

**Job profile** (300 caractères maxi) : /

**Research fields** (liste jointe) : American / English literature; Cultural studies; languages

**Profil enseignement**

**Filières de formation concernées :**

Licence LLCER anglais, Double licence Anglais-Espagnol, Master « Métiers des Langues et des cultures », Agrégation, MEEF

**Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

La personne recrutée enseignera surtout en licence LLCER anglais et sera amenée à intervenir dans les domaines suivants :

- Littérature anglophone (L1, L2 et L3)
- Traduction (version et thème, L1, L2 et L3)
- Culture visuelle des pays anglophones et méthodologie de l'analyse de documents iconographiques (L1, L2 et L3)
- Ressources documentaires et méthodologiques (L1)

La personne recrutée sera également amenée à intervenir dans le master « Métiers des Langues et des cultures » et dans la préparation aux concours d'enseignement (CAPES et agrégation).

La participation aux activités administratives et de coordination pédagogique du département et du master est par ailleurs indispensable.

**Contact enseignement**

Département d'enseignement : Anglais

Lieu(x) d'exercice : Tours

Equipe pédagogique : Département d'anglais

Nom directeurs département : Erick Falc'her-Poyroux et Sylvain Gatelais

Tel directeurs dépt. : 02 47 36 65 69

Courriel directeurs dépt. : direction.anglais@univ-tours.fr

Page internet : <https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/anglais>

**Profil recherche :**

Le laboratoire Interactions Culturelles & Discursives (UR 6297) souhaite recruter un(e) MCF menant des travaux dans le champ des littératures anglophones, sur l'axe 2 « Circulations des savoirs et pratiques littéraires, culturelles et artistiques » du programme 2024-2028 « Individu et collectivité ». Il/elle développera la transversalité avec d'autres secteurs de l'axe 2 tels que la littérature comparée, les arts du spectacle, la musicologie et les études culturelles. La personne recrutée pourra aussi mener des projets transversaux, notamment interdiscursifs, avec l'axe 3 « Genre, Minorités et Collectivités ; Humanités environnementales », portant sur les constructions identitaires, notamment les identités sociales et culturelles, ainsi que sur les questions écologiques. Les programmes de recherche, les journées d'études et les colloques internationaux organisés par l'unité ICD incluant l'espace culturel anglophone et ses littératures, la/le MCF recruté.e participera activement à l'organisation de manifestations scientifiques et s'investira dans des projets pluridisciplinaires et des accords internationaux.

## Contact recherche

Lieu(x) d'exercice :  
Nom directeur labo : Tri TRAN  
Tel directeur labo : 0247368100  
Courriel directeur labo : tri.tran@univ-tours.fr  
Page internet : <https://icd.univ-tours.fr/>

### Descriptif labo et/ou projet :

L'unité de recherche interdisciplinaire **Interactions culturelles et discursives** (UR 6297) rassemble près de 80 enseignants-chercheurs (dont 30 HDR) et 40 doctorants, en études latines, littérature française et francophone, littérature comparée, en littératures et civilisations anglo-américaine, germanique, hispanique et ibéro-américaine, italienne, en arts du spectacle, musicologie et philosophie. Sections CNU concernées : 08, 09, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 20 et 71. Son domaine de recherche s'étend, chronologiquement, de l'Antiquité jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle et, géographiquement, de l'Europe et du bassin méditerranéen jusqu'aux continents africain et américain.

### \*Champs d'étude concernés :

Histoire culturelle des mondes classiques (Antiquité gréco-romaine), modernes et contemporains (francophones, anglophones, germanophones, hispanophones, italianophones)

Littératures et analyse des discours (presse, politique, philosophie)

Analyse des discours musicaux, iconographiques et filmiques

Études sur le genre et les constructions identitaires

\*Le programme 2024-2028 : « Individu et collectivité », dans le prolongement des précédents (« Paradigmes de l'autorité », 2012-2017 et « Libertés », 2018-2023), se structure autour de trois axes :

Axe 1 : « Inscription de l'individu et/ou du collectif dans l'espace politique et social »

Axe 2 : « Circulations des savoirs et pratiques littéraires, culturelles et artistiques »

Axe 3 : « Genre, Minorités et Collectivités ; Humanités environnementales »

Voir : <https://icd.univ-tours.fr/version-francaise/programme-scientifique>

### Laboratoire(s) d'accueil :

| Type<br>(UMR, EA, JE, ERT) | N°   | Nombre de chercheurs<br>(le cas échéant) | Nombre d'enseignants-chercheurs |
|----------------------------|------|--|---------------------------------|
| EA                         | 6297 |  | 80                              |

## Informations complémentaires

### Modalités d'audition des candidats (Article 9-2 du décret du 6 juin 1984 modifié)

Mise en situation professionnelle :  OUI  NON

Les maîtres de conférences nouvellement nommés (à l'exception de ceux recrutés par voie de mutation) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement de 32 h ETD pendant leur année de stage, puis à leur demande de 32 h ETD au cours des 5 années suivant leur titularisation.

Des formations pédagogiques seront proposées par l'université pendant ces heures de décharge. Les enseignants-chercheurs qui bénéficient de cette décharge ne peuvent pas être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

**Ce poste, comme tous les postes de notre université, est ouvert aux candidats en situation de handicap.**